



Assemblée citoyenne du Conseil de quartier Secrétan



Mardi 1^{er} février 2022
Collège Édouard Pailleron

En présence de **François DAGNAUD**, Maire du 19^e arrondissement, de **Léa FILOCHE**, déléguée du Maire pour le quartier Secrétan, et d'**Andrea FUCHS**, adjointe au Maire chargée de la participation citoyenne et des Conseils de quartier

Nombre de participant-es : 58

CONTEXTE

Les Assemblées citoyennes, qui se déroulent dans chaque quartier du 19^e arrondissement, constituent le temps fort du Conseil de quartier dans l'année. Ouvertes à toutes et tous, elles ont pour but de prioriser collectivement deux thématiques de travail prioritaires pour l'année à venir. Des groupes projet seront ensuite en charge de décliner ces thématiques en projets concrets.

Toutes les thématiques sont les bienvenues, dans la mesure où elles respectent des critères d'intérêt général et répondent à un enjeu solidaire, écologique ou démocratique.

Phase 1 : réflexion individuelle autour des thématiques

Les participant.e.s sont invité.e.s à réfléchir à une thématique qu'ils/elles considèrent comme prioritaire pour le quartier.

Les propositions similaires ou proches sont ensuite regroupées.

Les thématiques ayant émergé lors de cette première phase :

- Accompagnement des jeunes du quartier
- Circuits-courts
- Convivialité et culture : lieux de rencontre
- Culture
- Entraide au numérique
- Liens intergénérationnels
- Propreté
- Lutte contre le mal-logement et solidarité avec les personnes sans-abris
- Réemploi et seconde vie des déchets
- Sécurité

Phase 2 : présélection des thématiques

Au travers d'un vote, 5 thématiques sont présélectionnées afin de faire l'objet d'un travail plus approfondi. Les thématiques présélectionnées :

- Accompagnement des jeunes du quartier : 8 votes
- Convivialité et culture : 15 votes
- Propreté : 10 votes
- Sécurité : 8 votes
- Réemploi et seconde vie des déchets : 6 votes

Phase 3 : approfondissement des thématiques

Les participant.e.s sont invité.e.s à travailler sur la thématique de leur choix et à approfondir collectivement ses enjeux, en structurant leur réflexion autour de plusieurs questions :

- En quoi cette thématique est importante pour vous ? Pour le quartier ? Pour les habitant.e.s ?
- Quels seront les impacts écologiques ? Démocratiques ? Sociaux ?
- Quels projets concrets pourraient être réalisés en lien avec cette thématique ?

À l'issue de cette réflexion collective, un.e porte-parole restitue les réflexions du groupe à l'ensemble de la salle.

Phase 4 : priorisation des deux thématiques de travail

Une dernière phase de vote permet de sélectionner les deux thématiques de travail. Les participant.e.s s'étant positionné.e.s pour les thématiques ayant reçu le moins de votes étaient invité.e.s à voter pour une autre thématique si c'était leur souhait.

Les deux thématiques de travail retenues pour l'année sont :

- **Convivialité et culture** : 30 votes
- **Sécurité** : 8 votes

Chacune de ces thématique fera l'objet d'un groupe projet, ouvert à toutes et tous, qui sera en charge de les décliner en projets concrets pour le quartier.

Bureau des Conseils de quartier
01 44 52 29 62 / 01 44 52 29 85
conseilsdequartier19@paris.fr
5/7 place Armand Carrel – 75019 Paris
www.mairie19.paris.fr

